



## COMMUNIQUE

### Reprise du Rugby en Ligue AuRA

#### **Prudence dans l'attente des précisions nécessaires sur les conditions pratiques et sécurisées de la reprise.**

Suite à l'intervention du Président de la République, aux précisions apportées par le Premier Ministre et au message du Président Bernard LAPORTE en direction des Clubs, 2 informations essentielles concernant la reprise de l'activité sportive ont été apportées :

- Reprise fixée au 15 décembre 2020 pour les Jeunes de moins de 16 ans ;
- Reprise fixée au 20 Janvier 2021 concernant les pratiquant(e)s Juniors et Séniors.

Dans ce contexte, la Ligue AuRA propose à l'ensemble des Clubs de notre territoire d'attendre la déclinaison concrète des modalités de reprise qui doivent être précisées au cours du week-end, dans le cadre d'un Décret et d'une publication du **Ministère des Sports**.

Des mesures "locales" devraient également être prévues, puisque chaque **Préfet** aura la possibilité d'adapter le dispositif de la reprise des Jeunes en fonction de l'appréciation de la situation sanitaire propre à chaque Département.

La **FFR** doit également définir les modalités concernant les Jeunes, via l'aménagement du Dispositif de reprise de l'activité sportive et de ses différentes étapes.

Un certain nombre de points pratiques doivent donc être préalablement précisés pour "sécuriser" cette reprise : nouvelles règles des 20 kms, des 3 heures de sortie consécutives, d'adaptation de l'autorisation de déplacement dérogatoire ...

La question de l'accès aux équipements sportifs, et particulièrement celle des vestiaires et des conditions de leur utilisation, doit nécessairement être abordée en préalable à cette reprise.

En conséquence, la Ligue AuRA demande à l'ensemble des Clubs d'attendre d'obtenir les informations complémentaires utiles pour engager dans les meilleures conditions possibles la sécurisation optimale de la reprise des activités des Ecoles de Rugby.

Dès la connaissance du dispositif de reprise, la Ligue AuRA :

- Informera les Clubs sur les modalités de la reprise ;
- Diffusera des éléments utiles dans le cadre de l'adaptation de la "boîte à outils" mise en place au terme de la première période de confinement du printemps ;
- Conduira une action ciblée auprès des Autorités de tutelle (Préfectures et Mairies), en vue de faciliter les démarches engagées par les Clubs concernant l'accès aux équipements sportifs et aux vestiaires.

**Un peu de patience** est donc demandée aux Clubs, aux Educateurs et aux Jeunes pratiquant(e)s pour pouvoir à nouveau prendre du plaisir sur les terrains et donner libre cours à leur passion dans les meilleures conditions !

**Philippe NIOGRET** COVID Manager Ligue AuRA & le Réseau des COVID Managers Départementaux

**Thierry TONNELIER** - Président de la Ligue AuRA